

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du jeudi 20 octobre 2011

Le jeudi 20 octobre 2011, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

### Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE.

Messieurs Jean-Claude FONT, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Philippe BELLIER, Arnaud LEVEIL et Régis DERENNE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2011
- II. LE P.L.U.
- III. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2011
- II. P.L.U.

Avant de valider le P.L.U., le conseil municipal émet quelques remarques :

- Erreurs à rectifier, page 48 :  
Les photos du bas sont inversées.  
« Plantations récentes », au niveau du lieu-dit « Huet » : erreur car les plantations ne sont pas récentes.  
Le captage, ce n'est pas « la Brosse », mais « La Touche ».
- Page 13 Ua7 et page 18, Ub7 : confirmer les retraits différents (2 m et 3 m)
- Page 64 : « les toitures en tuile sont interdites sauf en cas d'extension ... » : reconfirmer l'interdiction des tuiles pour les maisons neuves.

Délibération : Le P.L.U est arrêté.

### **III. QUESTIONS DIVERSES**

- Association Pétanque : suite au manque de bénévoles pour organiser les festivités, M. Paris s'inquiète de l'avenir de l'association. La municipalité s'interroge sur les pistes à explorer pour la faire perdurer.
- Inauguration de l'école et de la traversée du bourg : le samedi 19 novembre 2011
  - 10h00-12h00 : Porte-Ouverte de l'école
  - 14h : Inauguration de l'école et de la traversée du bourg.
- Problème d'éclairage du bourg le matin et le soir: certaines parties du bourg sont éclairées toute la nuit et d'autres parties pas du tout ! Il faut revoir cela avec le Syndicat d'électrification.
- Table chaude de la cantine : prévue au budget, il faut l'acheter.
- L'isolation du centre de loisirs et un bureau sont à prévoir.
- Devis pour les deux logements locatifs : 14 et 16, rue des Tisserands.  
Un premier devis est arrivé ; en attente d'un second.

Il est 22h00, la séance est levée.